

mercredi 2 novembre 2011


ouestfrance-enligne.com

Journal Ouest-France du **mercredi 2 novembre 2011**
Edition : **Normandie** - Rubriques : **Région**

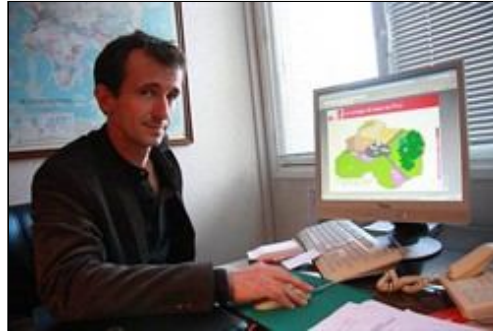
[Imprimer](#)

L'urbanisme s'apprend aussi sur le Net

Trop occupés pour suivre des cours, les professionnels vont pouvoir se former en vingt heures sur la toile.

L'initiative

Le point commun entre un élu, une secrétaire de mairie, un architecte et un géomètre ? Il y a un moment de leur journée où ils parlent du Code de l'urbanisme, cette toile d'araignée réglementaire qui supervise les lotissements, les permis de construire... Une « Bible » impossible à connaître par coeur.



« **Ils aimeraient bien se former, se perfectionner mais leurs agendas sont surchargés** », constate Vincent Le Grand. Directeur de la licence professionnelle des métiers de l'administration territoriale et élu local lui-même, ce maître de conférences en droit a frappé à la porte du Centre d'enseignement multimédia universitaire (Cemu) pour monter une formation en ligne. Puisque le maire, l'archi et les autres ne peuvent aller en cours, ce sont les cours qui vont venir à eux, *via* Internet. « **En six séquences de trois heures plus deux heures de révision, le tout sur six mois, j'essaie d'aborder tous les aspects de l'urbanisme.** »

En rentrant d'un conseil municipal, entre deux rendez-vous, les stagiaires vont pouvoir réviser avec des fiches « **mais aussi entendre des spécialistes grâce à des vidéos** ».

Pour être pratique, Vincent Le Grand a imaginé une commune-type « **à laquelle on va appliquer toutes les notions abordées** ». Un forum de questions-réponses sera aussi ouvert. « **Je m'engage à répondre sous 48 heures.** »

En fin de parcours, un vrai cas d'urbanisme sera proposé en guise d'examen à faire à la maison et corrigé en groupe. Un groupe d'étudiants-tests vient de se plonger dans cette formation qualifiante. La première promotion de 10 à 12 personnes sera lancée en janvier. Des agents des **territoires d'outre-Mer** sont déjà sur les rangs.

Renseignements : UFR de droit, université de Caen, tél. 02 31 56 56 42
(droit.formation.continue@unicaen.fr) ; service universitaire de formation continue, tél. 02 31 56 58 12 (sufca@unicaen.fr). Coût : 700 €

Sébastien BRÊTEAU.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

[Imprimer](#)